



Wolu Plongée Club

association sans but lucratif

Avenue des Vaillants, 2 – B 1200 Bruxelles

Autorisation parentale

Je / Nous soussigné(s),

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
.....
Tél :	Tél :

Père / mère / tuteur (*), autorisons notre fils / fille / pupille (*) :

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	

à s'inscrire au Wolu Plongée Club a.s.b.l. pour y participer aux entraînements et aux sorties club relatifs aux disciplines enseignées par le club : plongée sous-marine, apnée et/ou TSA (techniques sub-aquatiques) (*).

Les entraînements ont lieu chaque mardi et jeudi soir à la piscine du Poséidon, Avenue des Vaillants 2 à Woluwé-Saint-Lambert.

Je reconnais / nous reconnaissons (*) avoir reçu toutes les informations souhaitées sur les conditions et modalités de ces activités sportives pratiquées au sein de la Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques (LIFRAS).

Fait à..... le

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Le Wolu Plongée Club est affilié à la Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques (LIFRAS) et à travers elle à la Fédération belge (FEBRAS) et à la Confédération Mondiale (CMAS). Dans ce cadre, nos membres sont couverts tant en responsabilité civile que par une assurance individuelle. Les capitaux assurés vous seront communiqués sur simple demande. L'exercice de la plongée sous-marine comporte des contre-indications médicales (asthme, affections cardiaques, épilepsie, ...). C'est pourquoi tous les membres de la Ligue sont astreints à une visite médicale annuelle et pour la première fois avant tout entraînement. Nous vous conseillons d'effectuer cette visite le plus rapidement possible. Par ailleurs, la vie en pression est susceptible d'avoir certaines incidences sur le développement physique des adolescents. Aussi, l'autorisation d'un médecin compétent en matière de plongée est-elle, en plus de la visite médicale précitée, spécialement recommandée pour tout mineur d'âge. Notre activité sportive comporte des risques inhérents au milieu aquatique dans lequel elle se déroule. Bien que ces risques soient statistiquement limités, il est souhaitable que tous les candidats pratiquants (et leurs parents s'il s'agit de mineur d'âge) en soient informés avant même d'y être soumis. Nos dirigeants et moniteurs sont à votre entière disposition pour répondre à toute question que vous souhaiteriez leur poser à cet égard.

(*) Biffer les mentions inutiles